Communiqué de presse
Paris, le 4 décembre 2018

Racine conseille Tristan Capital Partners sur la cession d'un actif immobilier situé à Fontenay-sous-Bois

Le cabinet Racine a conseillé le fonds EPISO 3 LP géré par Tristan Capital Partners sur la cession d'un actif immobilier (share deal) situé à Fontenay-sous-Bois à la SCPI Accimmo Pierre, gérée par BNP PARIBAS REIM.

L'actif cédé est intégralement loué par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), un établissement public administratif chargé d'assurer en France l'application de la Convention de Genève du 28 juillet 1951.

Dans le cadre de cette opération, l'équipe Racine était composée de Fabrice Rymarz, Associé, Aude Gary-Bally, Counsel et Jérémie Yéni, Avocat sur les aspects fiscaux.

Tristan Capital Partners était également conseillé par Catella Asset Management, l'étude notariale Lasaygues ainsi qu'Allen & Overy sur les aspects juridiques, avec Jean-Dominique Casalta, Associé, et Antoine Chatry, Avocat.

La SCPI Accimmo Pierre était conseillée par l'étude Thibierge et par White & Case avec Franck de Vita, Associé, Noémie Baroux, Avocat sur les aspects juridiques et Estelle Philippi, Avocat, pour les aspects fiscaux.

A propos de Racine :
RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.
RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.
Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.
RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.
Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.
RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.

Contact : Sophie Bacqueville, Directrice de la Communication et du Marketing - sbacqueville@racine.eu
Racine Avocats - 40, rue de Courcelles - 75008 Paris - Tél. : +33 (0)1 44 82 43 00